

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1910

PRÉSIDENTE DE M. DE LOË

La séance est ouverte à 8 ¹/₂ heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, 1910, Mémoires, 3^e fasc.; Procès-verbaux, 1910, n^o 8.

Chronique archéologique du Pays de Liège, 1910, n^o 11.

Volkskunde, 1910, n^{os} 9 et 10. — D^r Baccaert, Le folklore de la dentelle. — Van Heurck, L'Exposition de folklore dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles.

Revue de l'École d'anthropologie de Paris, 1910, n^o 9. — E. Pittard, Contribution à l'étude anthropologique des Serbes du royaume de Serbie.

Idem, n^o 10. — G. Papillault, Sur quelques erreurs de méthode en criminologie.

Idem, n^o 11. — F. Mascaroux, La grotte Saint-Michel d'Arudy, fouilles dans une station magdalénienne.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 1910, n^o 1. — L. Mac Auliffe et A. Marie, Observation et mensuration de 200 oreilles d'aliénés, épileptiques ou idiots. — D^r Poutrin, Notes anthropologiques sur les Nègres du Congo français. — D^{rs} Capitan et Peyrony, Deux squelettes humains au milieu de foyers de l'époque moustérienne.

L'Anthropologie, 1910, n^{os} 4 et 5. — H. Breuil, Sur la présence d'oolithes à la base de l'Éocène parisien. — G. Luquet, Sur les

caractères des figures humaines dans l'art paléolithique. — D^r Poutrin, Contribution à l'étude des Pygmées d'Afrique. Les Négrilles du Centre africain (Type brachycéphale). — D^r Rivet, Recherches sur le prognathisme.

Zeitschrift für Ethnologie, 1910, n^o 5. — W. Lehmann, Ergebnisse einer Forschungsreise in Mittelamerika und Mexico, 1907-1909. — A. Maass, Wahrsagekalender im Leben der Malaien Zentral-Sumatras. — E. Baelz, Dolmen und alte Königsgräber in Korea.

University of California publications in American archaeology and ethnology, vol. 8, n^o 6. — T.-T. Waterman, The religious practices of the Diegueno Indians.

Correspondance. — S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. Cumont et Vervaeck.

Le 27 octobre dernier, un incendie a anéanti une grande partie de la bibliothèque de l'Université de Toulouse : 50,600 volumes, 7,700 plaquettes et 90,600 thèses, dissertations inaugurales ou écrits académiques ayant trait à la médecine et aux sciences sont devenus la proie des flammes. La perte est à peu près irréparable. L'Université de Toulouse fait cependant appel aux autres universités et aux sociétés scientifiques et médicales du monde, en particulier à celles avec lesquelles elle avait l'avantage d'être en relations d'échanges, pour l'aider à remédier, dans la mesure du possible, au désastre. Invoquant les sentiments de solidarité qui unissent, par tout l'univers, les professeurs, les étudiants, tous les chercheurs en quête de la vérité scientifique, elle recevrait avec reconnaissance les publications des corps savants, les ouvrages en double dont les bibliothèques pourraient disposer, les travaux individuels concernant les sciences ou la médecine. Les envois peuvent se faire gratuitement par l'intermédiaire de la Commission des échanges internationaux.

La réunion plénière annuelle des associations scientifiques, artistiques et littéraires, à l'occasion de la discussion du Budget du Ministère des Sciences et des Arts, aura lieu à la « Maison du Livre », 3, rue Villa Hermosa, le vendredi 2 décembre, à 8 1/2 heures du soir.

La Société d'anthropologie est invitée à s'y faire représenter.

Des orateurs sont dès à présent inscrits sur les questions suivantes : l'Académie des lettres; le dégagement des musées et le

Mont des Arts; le feu et les collections nationales; encouragement aux littératures wallonnes et flamandes; ce qu'il faudrait faire pour le théâtre belge; l'organisation des musées du Cinquantenaire et le Musée international; les expositions des beaux-arts, le jury et les locaux; moyens nouveaux d'encourager les sciences; le décor de Bruxelles; la Belgique a-t-elle une politique intellectuelle.

Si des membres désiraient représenter la Société à cette réunion, ils voudraient bien se faire connaître au Bureau.

La Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Belgique tiendra sa XXII^e session à Malines, du 5 au 10 août 1911, sous les auspices du Cercle archéologique de cette ville, qui commémore cette année son vingt-cinquième anniversaire, et du Cercle archéologique du Pays de Waes, à Saint-Nicolas. Le Comité organisateur nous adresse un certain nombre de bulletins de souscription, qui sont mis à la disposition des membres de la Société. La cotisation pour les membres des sociétés adhérentes — pour les membres de la Société d'anthropologie, par conséquent — est fixée à 10 francs; les personnes de leurs familles sont admises moyennant une cotisation de 5 francs. Les mémoires soumis aux discussions du Congrès seront distribués avant l'ouverture de la session. Des excursions seront organisées à l'occasion du Congrès.

La Société d'anthropologie est invitée à désigner ses délégués officiels au Congrès.

M. Jacques, président de la Société, est désigné pour représenter la Société.

Nous avons reçu de l'Institut Solvay de sociologie la circulaire suivante :

J'ai l'honneur de vous communiquer une notice relative à l'Office central d'information scientifique, qui vient d'être constitué à l'Institut de sociologie Solvay, à Bruxelles, sous la dénomination d'*Intermédiaire sociologique*.

Cet *Intermédiaire* a pour but d'aider les savants, poursuivant des recherches dans un domaine déterminé des sciences sociales et des sciences connexes, à trouver des éclaircissements et des renseignements de tout genre soit auprès de personnalités scientifiques engagées dans le même ordre de recherches, soit auprès des instituts et des sociétés qui ont pour but d'étudier des questions qui s'y rattachent.

Je prends la liberté de venir vous demander s'il vous conviendrait d'adhérer à l'organisation nouvelle. Pareille adhésion vous permettrait de profiter des avantages d'une information rapide, tout en augmentant les possibilités de rendre des services analogues aux personnalités et institutions affiliées.

L'institution reposant sur le principe d'une coopération libre et volontaire, il va de soi que l'adhésion à l'*Intermédiaire sociologique* n'engage nullement à fournir des informations que l'on croirait devoir réserver pour des motifs particuliers.

J'aime à croire que vous voudrez bien donner votre adhésion, au moins à titre d'essai, et je vous prie de renvoyer dans ce cas le bulletin ci-joint, dûment rempli.

Le chef du service de la documentation,
D. WARNOTTE

Nous reproduisons ici cette notice qui pourra rendre service à un grand nombre de nos membres.

NOTICE SUR L'INTERMÉDIAIRE SOCIOLOGIQUE

(Office international de documentation
et d'information pour les sciences sociales.)

En vue de satisfaire à un vœu fréquemment émis⁽¹⁾ et conformément à un plan auquel s'est notamment intéressée l'Académie royale des sciences de Berlin, M. Ernest Solvay a assuré à l'Institut de sociologie qu'il a créé à Bruxelles le fonctionnement d'un Office international de documentation et d'information pour les sciences sociales.

Cet Office, qui portera la dénomination d'*Intermédiaire sociologique*, aura pour objet d'établir des rapports entre les personnalités,

(1) Voir surtout WALTER POLLACK, *Denkschrift betreffend die Gründung eines Internationalen Verbandes zur Unterstützung der gelehrten Arbeit*. (ARCHIV FÜR RECHTS- UND WIRTSCHAFTSPHILOSOPHIE, I, 3. April 1908.)

La présente organisation constitue, en fait, la première section de l'*Union Internationale* proposée par W. POLLACK; une seconde section (*Sekretariat für wissenschaftliche Hilfsarbeit*) s'occupe à Berlin, sous la direction de ce dernier, de mettre à la disposition des Instituts affiliés des assistants spécialement chargés des relations mutuelles.

les sociétés, les institutions, en leur permettant de coopérer à une œuvre commune de documentation et d'aide scientifique mutuelle. Il aidera à combattre les dangers grandissants de la spécialisation exagérée, en facilitant par tous les moyens la coordination des recherches. Dans aucun autre domaine cette coordination n'apparaît plus désirable qu'en sociologie, où les investigations se poursuivent dans des directions différentes, sans qu'aucun contact existe ni entre les diverses sciences sociales particulières, ni entre celles-ci et les sciences générales de la vie.

L'*Intermédiaire sociologique* contribuera à épargner aux savants des pertes de temps parfois considérables, en permettant d'aller immédiatement à la source la plus sûre, sans compromettre aucun intérêt au point de vue du caractère personnel de la production scientifique ou de la propriété des travaux entrepris; en même temps, par la connaissance plus approfondie de tous les éléments du monde savant, ceux qui travaillent dans un domaine déterminé sauront s'ils sont ou ne sont pas seuls à l'explorer; il leur deviendra possible d'éviter les doubles emplois, les doubles recherches, les études insuffisamment documentées.

*
* *

Pour réaliser ce programme, l'Institut de sociologie Solvay met à la disposition de tous l'abondante documentation qu'il a réunie, les relations qu'il a établies avec de très nombreuses personnes et institutions, ainsi que l'expérience qu'il a pu acquérir dans divers ordres de travaux.

L'*Intermédiaire sociologique* constituera notamment le répertoire des travailleurs des diverses spécialités et celui des instituts, sociétés ou groupements de recherches; il se tiendra au courant de la nature et de l'avancement des études; il recueillera et communiquera les desiderata; il préparera des bibliographies sur certaines questions.

Toutefois, il ne jouera pas principalement le rôle de centre de documentation; lorsqu'une demande lui sera adressée, il fournira, si on le désire, une bibliographie aussi complète que possible. Mais sa mission sera surtout de communiquer les noms des personnes faisant autorité pour la question proposée et de nouer avec elles des relations que la seule initiative des intéressés aurait pu difficilement établir.

A l'égard des instituts, laboratoires, séminaires, l'*Intermédiaire*,

sociologique cherchera à organiser entre eux l'échange des publications, des résultats de recherches, voire des travailleurs ou des élèves. Si ses ressources s'augmentaient, des subsides pourraient être accordés à certaines institutions à l'effet d'indemniser un membre de leur personnel pour la besogne spéciale que ces relations réciproques imposeraient.

*
*
*

L'activité de l'*Intermédiaire sociologique* s'étendra aux branches suivantes des connaissances humaines, en tant qu'elles peuvent apporter leurs contributions à l'investigation des phénomènes sociaux :

Energétique, biologie générale, physiologie, psychologie, anthropologie.

Histoire, géographie, ethnographie, démographie, hygiène, statistique.

Histoire des religions, de l'art, du langage, des littératures, des sciences, de la technologie.

Économie politique, droit.

Morale, philosophie.

Dans le domaine ainsi délimité, les informations fournies pourront notamment se rapporter aux objets énumérés ci-après à titre d'exemples :

- 1° Renseignements bibliographiques;
- 2° Indication des personnes qui ont dans leur spécialité un ordre de recherches scientifiques déterminé;
- 3° Indication des sociétés et institutions fondées dans un but déterminé;
- 4° État de la législation sur un point déterminé;
- 5° Travaux des congrès et conférences, vœux émis;
- 6° Travaux projetés ou en cours d'exécution;
- 7° Voyages, explorations;
- 8° Renseignements biographiques.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées en français, néerlandais, allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, roumain, russe, danois, suédois, norvégien.

Le service d'information est gratuit.

L'*Intermédiaire sociologique* ne répond qu'aux correspondances émanant des personnes ayant adhéré à son organisation. Les

demandes d'adhésion font l'objet d'un Bulletin, qui est soumis à une Commission composée du directeur de l'Institut, d'un collaborateur scientifique et du chef du service de la documentation. Lorsque la demande d'adhésion est agréée, il en est donné avis au correspondant dont le nom est aussitôt porté dans les répertoires.

L'adhésion entraîne naturellement, pour la personne qui la donne, l'obligation morale de répondre, dans la mesure de ses moyens, aux demandes d'information qui lui seraient adressées ultérieurement. Par la force même des choses, cette obligation ne peut avoir aucune sanction. Chacun reste libre de garder pour soi les choses qu'il connaît et qu'il considère comme assez importantes pour constituer une propriété intellectuelle ou qu'il croit devoir taire dans l'intérêt de ses propres recherches.

Les correspondances doivent être adressées comme suit :

Institut de sociologie Solvay,
(M. Warnotte, chef du service de la Documentation),
Parc Léopold,
BRUXELLES (Belgique).

Il conviendra sans doute que la Société d'anthropologie adhère à cet organisme. Le Bureau examinera la question.

PRÉSENTATION DE PIERRES TAILLÉES
PROVENANT DU SUD DE L'AFRIQUE.

M. de Loë présente trois pierres taillées provenant du Cap, du Transvaal et de l'Orange. La première, très volumineuse, est en jaspe brun et de forme amygdaloïde. Elle a été trouvée à Prieska. La deuxième, de forme amygdaloïde également est très lourde, en un grès ferrugineux ; elle provient de Prétoria. La troisième est un éclat de grès lustré, avec retouches très marquées ; elle a été trouvée à Vereeniging, sur la frontière du Transvaal et de l'Orange. Comme aspect général, ces pièces ne diffèrent guère de celles que l'on rencontre ici dans nos gisements paléolithiques.

COMMUNICATION DE M. BRACHET.
CRANES PRÉHISTORIQUES.

M. Brachet montre un moulage du crâne du Moustier, reconstitué de la façon la plus exacte que possible. C'est un crâne néanderthaloïde, probablement plus ancien cependant que le crâne typique de sa race. La mandibule est fort comparable à celle du crâne de Spy : elle est remarquable surtout par l'absence du menton, par la profondeur et l'étendue des fossettes digastriques, par la déclivité de sa face antérieure. Il y a évidemment parenté étroite entre les mâchoires de Mauer, de Spy et du Moustier : absence de menton, absence d'échancrure sous-mentonnaire, apophyse coronioïde énorme, etc. ; mais l'Homme de Mauer paraît être le plus primitif.

M. Brachet appelle l'attention sur diverses particularités anatomiques qui lui paraissent suffisantes pour justifier la création de l'espèce : *Homo primigenius*.

COMMUNICATION DE M. BRACHET.
PIÈCES PROVENANT D'UN MARCHET A MARIEMBOURG.

M. Brachet a eu l'occasion d'explorer, aux vacances dernières, un marchet à Rolly (Mariembourg), dans lequel il a trouvé un squelette de femme, dont seul un fragment de maxillaire et une clavicule étaient bien conservés. Il y a recueilli également les os propres du nez intacts, remarquables par leur courbure. Le nez devait être très concave, ensellé, sans que cependant il y eut trace d'un processus pathologique. Il serait intéressant de savoir si cette ensellure des os nasaux est constante dans les squelettes des marchets.

Dans ce même marchet, M. Brachet a rencontré deux fragments de calcaire en forme de pointe de flèche. Il s'est demandé s'il ne fallait pas y voir des copies de pointes en silex ayant pu servir d'offrande funéraire.

DISCUSSION.

M. JACQUES ne croit pas qu'il faille attacher une trop grande importance à la forme des os propres du nez au point de vue de la race.

M. DE PAUW rapproche le fragment de mâchoire du marchet de Rolly d'un fragment absolument semblable provenant d'une caverne à Walzin.

La séance est levée à 10 1/2 heures.
